

Liberté Égalité Fraternité

Rapport de jury CAFIPEMF 2022

La session 2022 comportait plusieurs modalités d'obtention du CAFIPEMF:

- Celles définies dans l'arrêté du 4 mai 2021 qui s'appliquaient aux enseignantes et enseignants s'engageant dans la préparation et la passation du CAFIPEMF, et à ceux concernées par les mesures dérogatoires mentionnées dans l'article 23 du même arrêté.
- Celles définies dans l'arrêté du 20 juillet 2015 qui s'appliquaient exclusivement aux candidats déclarés admissibles lors de la session 2021 tel que cela est précisé dans l'article 24 de l'arrêté du 4 mai 2021

Plusieurs candidates et candidats, déjà titulaires du CAFIPEMF se sont présentés pour l'épreuve de spécialisation.

Passation selon les modalités mentionnées dans l'arrêté du 4 mai 2021

44 candidats se sont présentés aux épreuves du CAFIPEMF selon les modalités de l'arrêté du 4 mai 2021, selon la répartition suivante :

- 40 candidats ont présenté les épreuves d'admission et 31 ont été déclarés admis soit 77,5%.
- 4 candidats ont présenté l'épreuve complémentaire facultative de spécialisation : Arts visuels (1), Éducation musicale (1), Enseignement en maternelle (1) et Sciences et technologie (1) ; et 4 ont été déclarés admis, soit 100%.

	Présents	Admis
Loire-Atlantique	19	16
Maine et Loire	6	5
Mayenne	2	1
Sarthe	7	6
Vendée	10	7
TOTAL	44	35

Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu pour l'ensemble des épreuves un total de points égal ou supérieur à 20 points sur 40, et au moins 10 points sur 20 lors de chaque épreuve.

Les notes attribuées aux candidats admis se situent entre :

- 10,02 et 19,44 pour l'épreuve d'admission n°1;
- 10,13 et 17,41 pour l'épreuve d'admission n°2;
- 11,45 et 17,45 pour l'épreuve complémentaire de spécialisation.

Les notes attribuées aux candidats non admis se situent entre :

- 7,16 et 10,40 pour l'épreuve d'admission n°1;
- 6,70 et 10,79 pour l'épreuve d'admission n°2.

L'épreuve 1

Séquence 1: Le temps d'enseignement en classe (ou séance collective animée dans le contexte d'exercice professionnel)

Remarques générales de la commission

Temps d'enseignement en classe

Les séances sont préparées avec soin.

On observe une très grande rigueur apportée par la plupart des candidats, tant dans la préparation que dans la mise en œuvre. Toutefois, cette rigueur ne doit pas aboutir à verrouiller les phases de mises en commun observées. Les réponses et les propositions d'élèves risquent alors de ne pas être pleinement exploitées.

Si les outils de pilotage sont conçus avec soin, leur opérationnalité n'est pas toujours explicite. Ainsi, une commission a pu regretter, l'absence de référence aux compétences du socle.

Les candidats, totalement déchargés de classe rencontrent parfois des difficultés dans la maitrise des gestes de conduite de classe. Ainsi, le côté « artificiel » de la séquence proposée peut empêcher les élèves d'accéder au sens de la tâche.

Action de formation collective

Les actions de formation observées font l'objet d'une préparation sérieuse. Le jury a apprécié qu'un dossier contextualisant la séance observée et le déroulé de l'organisation de la formation lui a été remis.

Lorsque la formation s'inscrivait dans le cadre de l'accompagnement d'une constellation, les candidats ont effectué un effort particulier pour rendre visible au jury la cohérence de la formation au regard de l'accompagnement global de la constellation. Le jury a apprécié, quand c'était le cas, la mise à disposition d'un document synthétique lui permettant alors aisément de situer les objectifs de la formation en lien avec la problématique identifiée en début de constellation.

La conduite de l'action tient compte de la durée de l'épreuve. L'adhésion des stagiaires est recherchée et la communication est bienveillante. Cependant, si les documents de préparation témoignent de l'investissement des candidats, il est utile que les appuis didactiques fassent l'objet d'une appropriation précise et critique, pour mettre en lien de manière explicite les objectifs de formation définis avec les pratiques de classe et les apprentissages réels des élèves. Les ressources proposées aux stagiaires sont pertinentes mais doivent être institutionnellement référencées, en distinguant ce qui relève de sites institutionnels (Eduscol...) et de productions professionnelles ou de chercheurs (Ifé, espaces pédagogiques des académies, travaux de didacticiens). Une bibliographie commentée pourra utilement être partagée, partiellement ou en totalité, avec le public concerné. D'une façon générale, on a pu observer une bonne maîtrise des contenus didactiques, avec une gestion de classe efficace.

Recommandations:

Temps d'enseignement en classe

- Il est conseillé d'inscrire la séance dans un processus d'apprentissage clairement défini et d'identifier avec soin les obstacles sous-jacents. La différenciation pédagogique doit être anticipée et sa mise en œuvre réalisée.
- Il est attendu des candidats une maitrise experte dans la conduite d'une situation d'enseignement.

Action de formation collective

- Si le candidat a la responsabilité de définir la problématique de formation pour l'animation d'une action collective, celle-ci doit nécessairement s'inscrire dans la continuité de ce qui a pu précéder. Aussi, il est conseillé aux candidats, dans les échanges qu'ils peuvent avoir avec les formateurs Inspé ou en circonscription, d'analyser précisément la commande institutionnelle en interrogeant son contexte, ses enjeux, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, les problèmes que posent le sujet (pour l'institution, pour les élèves, pour les enseignants et pour les formateurs).
- On peut aussi recommander aux candidats de s'appuyer autant que faire se peut sur l'expérience et les pratiques des enseignants dans des démarches de renforcement et de valorisation, dans l'esprit d'un accompagnement formatif qui s'inscrit dans le référentiel de compétences du professeur. Ils doivent en outre être conscients qu'une formation doit aboutir à des conseils opérationnels, priorisés et que l'accompagnement s'inscrit dans la continuité avec des points d'étapes à reprendre et vérifier (fil conducteur).
- Par ailleurs, on ne saurait trop encourager les candidats à expliciter davantage les objectifs de formation dans les documents de travail et auprès des stagiaires. Ils sont également invités à tenir une veille pédagogique sur le thème de la formation mise en oeuvre.
- Concernant l'accueil du jury, il est utile de prévoir une disposition des tables permettant un déroulement de l'épreuve optimal pour le candidat et le jury et de fournir des documents qui permettent au jury de percevoir la cohérence de la formation.

Séquence 2: L'entretien

Remarques générales de la commission :

Les candidats ont respecté le cadre de l'examen, ont montré une écoute certaine et fait preuve d'une analyse réflexive au fil des questions.

Les commissions rappellent que l'entretien est un temps d'échanges et parfois de controverse professionnelle à laquelle il faut se préparer.

Cependant, les commissions ont regretté une maîtrise didactique parfois approximative du domaine présenté, interrogeant l'assise des connaissances didactiques et leur articulation avec les apprentissages des élèves dans la perspective d'accompagnements individuels et collectifs d'enseignants.

Les entretiens, bien que riches d'échanges, n'ont pas toujours été anticipés. Ainsi, les questions posées ont parfois semblé déstabiliser des candidats, alors que ces questions se voulaient une ouverture à la réflexion et à l'analyse.

La première question, très ouverte, donnait souvent la possibilité aux candidats d'engager une analyse réflexive qui se poursuivait ensuite dans les échanges. Il convient de rappeler que l'analyse menée au cours de l'entretien ne peut se limiter à une perception globale: elle doit se référer explicitement et précisément aux réponses/propositions/productions des élèves ou des stagiaires et être articulée aux connaissances didactiques et à l'expertise pédagogique des candidats.

D'une manière générale, les questions du jury ont permis de réajuster quelques partis pris dans les choix pédagogiques. Les échanges ont été l'occasion d'une analyse précise du déroulement de la formation en la mettant au regard de la préparation

C'est parce qu'un enseignant a développé tout au long de son parcours professionnel une forte expertise pédagogique et didactique qu'il se présente à l'examen. Le CAFIPEMF ne peut être considéré comme un point de départ à la construction de cette expertise.

Recommandations:

- Il convient de penser les questions comme une invitation à la réflexion afin de poursuivre le cheminement d'analyse tout en acceptant la controverse professionnelle. Il est nécessaire de disposer d'un étayage professionnel suffisant pour soutenir les échanges, la réflexion et l'analyse.
- L'entretien se prépare en même temps que la séance, pour préciser les choix retenus et identifier des perspectives à moyen et long termes, notamment pour les actions de formation collective. Il est impératif d'être à l'écoute des questions du jury qui sans vouloir déstabiliser le candidat peut l'amener à réajuster ses premiers choix. Le jury apprécie et évalue la capacité d'analyse et valorise les candidats qui peuvent en temps réel être force de nouvelles propositions.
- L'entretien s'inscrivant dans la polyvalence du métier de formateur 1^{er} degré, les candidats doivent témoigner d'une connaissance des guides institutionnels et les grands axes qu'ils développent dans les différents champs concernés. S'il n'est pas attendu une connaissance exhaustive de leur contenu, leur connaissance ne doit se réduire au seul domaine présenté.
- Au travers de l'entretien, le jury évalue la capacité du candidat à se projeter en qualité de formateur et à donner des conseils opérationnels. Pour cela il convient de dépasser la description pour être dans l'analyse opérationnelle.

L'épreuve 2

Séquences 1 et 2: Observation et analyse d'une séance

Remarques générales de la commission :

Les commissions ont noté le souci des candidats d'installer un cadre de dialogue bienveillant et constructif, en partant des questionnements des enseignants observés et en valorisant tous les points positifs des prestations observées. Pour autant, la recherche d'une qualité relationnelle dans ces échanges ne doit pas empêcher le candidat d'effectuer des choix forts et d'orienter volontairement la réflexion, notamment lorsque la séance observée n'a pas permis aux élèves de construire les apprentissages visés. La valorisation, si elle est légitime, ne doit pas être un frein à une analyse lucide de la pratique.

Les candidats ont veillé à terminer les entretiens par une conclusion synthétique avec une reformulation de l'enseignant. Toutefois, la gestion du temps est à renforcer notamment pour pouvoir formuler sereinement cette conclusion.

Les commissions ont été sensibles à la méthodologie de conduite des entretiens, à la fois rigoureuse et suffisamment souple, pour prendre en compte les propos des enseignants observés.

L'équilibre entre les deux interlocuteurs doit faire l'objet d'une attention plus importante. L'enjeu n'est pas de « déverser » un cours sur la didactique de la discipline observée mais bien de partir de la séance observée pour amener le stagiaire à monter en compétences par une analyse réflexive étayée grâce au questionnement du formateur.

Il est recommandé de s'appuyer sur des références didactiques ou des cadres théoriques explicites pour conforter des choix ou proposer des conseils.

Les candidats n'abordent pas toujours la préparation écrite pour en faire un objet de travail au service de la réalisation (précision d'un objectif / multiplicité d'attendus / anticipations d'erreurs...) alors que cette anticipation d'une mise en œuvre professionnelle mériterait d'être travaillée.

L'entretien avec le PE doit témoigner d'une réelle mise en lien de la formation didactique dont le candidat s'est doté et de l'analyse de ce qui s'est produit en classe (l'activité des élèves et celle du maître), faute de quoi l'exercice reste incomplet et peu efficace pour améliorer durablement les gestes professionnels du professeur des écoles. C'est bien dans les allers-retours « pratique-observation-théorie » que se joue cette maïeutique.

Recommandations:

Sur le déroulement de l'entretien avec l'enseignant :

- Veiller à une prestation organisée, structurée à l'appui d'indicateurs priorisés et analysés pour valoriser les compétences du futur formateur;
- Mener un dialogue constructif, ordonner et hiérarchiser ses remarques, proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles construits avec l'enseignant;
- Étayer ses réponses d'arguments, de démonstrations ou d'illustrations appropriés;
- Etablir des liens avec le vécu professionnel construit ou partagé;
- Veiller à un juste équilibre des temps de parole.

Le formateur doit savoir se monter force de propositions dans le cadre d'un cheminement coconstruit, donner des conseils opérationnels et dépasser la simple description et être dans l'analyse. Il peut être utile d'anticiper une méthodologie d'entretien.

Sur les apports:

- Se doter d'observables, en ne négligeant pas les productions des élèves, riches supports d'analyse, et en rendre compte au professeur des écoles;
- Eclairer par la théorie le contexte de la séance vécue conjointement afin de permettre l'émergence d'améliorations professionnelles;
- Proposer des incises didactiques avec références;
- Expliciter avec l'enseignant tout document transmis au cours de l'entretien.

Concernant les ressources proposées, il convient de les présenter et de préciser en quoi elles peuvent permettre au stagiaire de progresser dans sa pratique: apport de connaissances, pistes pédagogiques, outils d'analyse des productions/des erreurs d'élèves. Il est regrettable que certains candidats ne connaissent pas les recommandations d'avril 2018 complétées par celles de 2019.

Les candidats qui, au moment de l'examen, exercent des missions de maitre formateur doivent pouvoir faire « un pas de côté » afin de répondre aux exigences de l'examen. Il s'agit d'une analyse ponctuelle qui ne s'inscrit pas dans un processus de formation long. Il convient donc de faire des choix et de prioriser les points d'analyse. Dans le cadre de l'examen la question de la didactique de la discipline parait essentielle. Les connaissances didactiques et pédagogiques doivent être solides.

Séquence 3 : Le rapport de visite

Remarques générales de la commission :

Les rapports de visite sont globalement bien construits et précis. Les commissions soulignent une rédaction soignée dans le respect des propos énoncés lors de l'entretien, utilisant un registre adapté et témoignant d'une maîtrise de l'écrit. Ceux concis et structurés sont particulièrement appréciés. En outre, il est impératif que le rapport soit strictement fidèle à l'entretien.

Un déséquilibre a pu apparaitre dans des écrits, entre description/satisfecits et pistes d'amélioration.

Dans le cas de la communication d'une bibliographie non évoquée lors de l'entretien, il est préférable d'indiquer à l'enseignant(e) observé(e) la possibilité de fournir des éléments bibliographiques dans le rapport de visite.

Dans leur ensemble, les rapports proposent des pistes pédagogiques permettant d'apporter des réponses concrètes aux problématiques abordées lors des échanges. Il importe qu'il soit centré sur la séance observée. La partie analytique apparaît le plus souvent comme la plus dense. Si les analyses peuvent être pertinentes, toutes ne sont pas hiérarchisées.

Parfois, les conseils, bien qu'explicites, apparaissent noyés dans des écrits denses et peuvent, de fait, devenir peu identifiables par le lecteur en lien avec des axes de travail prioritaires.

D'ailleurs, la priorisation des axes de progression reste perfectible pour gagner en efficience auprès des stagiaires.

Les candidats éprouvent souvent des difficultés à identifier le destinataire de cet écrit. Dans une même production, on peut trouver des conseils qui sont formulés pour la personne visitée, des paragraphes dont on peut penser qu'ils sont formulés pour les membres de la commission afin d'argumenter un choix. Ce mélange peut donner l'impression d'une difficulté à sérier des informations.

Ainsi, les rapports sont rédigés en utilisant le patronyme des candidats (M..../Mme....). Les candidats ont pu s'interroger sur le statut de cet écrit et les règles de rédaction qui peuvent en découler (emploi de la 2ème ou de la 3ème personne dans l'écrit).

L'écrit n'étant pas communiqué à l'enseignant observé mais uniquement à la commission, les candidats ont plutôt opté pour une rédaction plus institutionnelle. On peut y voir un effet de l'accompagnement départemental et des exemples d'écrits qui ont pu être soumis à l'analyse des candidats lors des regroupements départementaux.

Recommandations:

- Veiller à rendre un compte-rendu de visite conforme aux préconisations échangées en contexte d'exercice professionnel;
- Veiller à l'actualisation des références et à faciliter leur appropriation en ciblant des extraits ou des points particuliers;
- Réinscrire son choix de rédaction parmi les écrits professionnels qu'un formateur est amené à rédiger. Bien repérer ce qui relève de l'écrit de communication produit de ce qui l'entoure et l'éclaire (circonstances, choix de rédaction...);
- Bien identifier les fonctions d'un compte rendu dans l'accompagnement d'un professeur des écoles. Avoir un regard critique sur la structuration de cet écrit.
- Hiérarchiser et ordonner les conseils donnés ; dégager clairement les objectifs de formation prioritaires à court et moyen termes ;
- Le rapport est rédigé sous forme de conseils mais il pourrait davantage amener les enseignants à se questionner afin de faire émerger chez ceux-ci des problématiques, des changements de pratique. Il doit comporter des conseils relatifs à des pistes concrètes de mise en œuvre, au regard de la pratique de la stagiaire; donner des repères et des conseils possibles;
- Objectiver l'écrit par des observables précis: traces produites par les élèves, propos d'élèves, réaction de l'enseignant afin de l'ancrer dans la réalité de la classe et de la situation d'enseignement observée;
- Faire la distinction entre les ressources des formateurs et ceux proposés aux enseignants.
- Il n'est pas inutile de relire et/ou de faire relire le rapport pour éliminer toutes « coquilles »!

Séquence 4: L'entretien

Remarques générales de la commission

L'entretien a répondu majoritairement aux attentes.

Les commissions ont laissé, en début d'entretien, la parole aux candidats, parfois à partir d'une première question très ouverte, leur permettant de revenir sur leurs observations en classe, leurs choix pour l'entretien avec l'enseignant observé et la rédaction du rapport de visite.

Une commission soulève le caractère descriptif et exhaustif des lectures que le candidat a effectué pour préparer les différentes épreuves de l'examen, laissant apparaître plutôt un catalogue de lectures plus qu'une réelle analyse des séquences précédentes. Il est attendu des candidats qu'ils explicitent leurs démarches, leurs choix et qu'ils reviennent sur d'éventuelles modifications qu'ils proposeraient après réflexion.

Une commission regrette que la candidate ait manifesté de la surprise voire parfois de l'agacement vis-à-vis de certaines questions du jury, considérant que les réponses avaient déjà été fournies alors que le jury souhaite le pousser un peu plus loin dans sa réflexion.

Si la critique de leçon est un exercice difficile notamment en condition d'examen, il importe que les candidats puissent éclairer les membres du jury en précisant ce qui a été perçu et communiqué dans l'entretien et dans le rapport, ce qui a été perçu et différé, ce qui a été perçu et volontairement non évoqué.

Les candidats qui ont su s'engager dans un dialogue professionnel constructif et étayé, qui ont affiché une posture ouverte et à l'écoute en ont été valorisés, tout comme ceux qui ont fait référence à leur expérience professionnelle pour analyser, prendre du recul et se projeter dans une posture de formateur. Dans l'ensemble, les enjeux de la formation et de l'entretien sont compris.

Recommandations:

- Être à l'écoute des questions du jury, répondre simplement en faisant preuve de concision : le jury n'est pas là pour mettre en difficulté le candidat, mais pour l'aider à développer ses idées et pour entendre des précisions. Les candidats doivent faire valoir leurs capacités à analyser, voire à se décentrer;
- Veiller à soigner la communication qui est une compétence déterminante pour un formateur (la voix, la clarté de la syntaxe, le sens de la formule);
- Consolider la réflexion didactique afin de pouvoir soutenir une analyse formative et formatrice; les réponses seront nourries des apports théoriques, didactiques et institutionnels, tirés des lectures sans oublier de les illustrer par des exemples concrets. Les lectures peuvent être utilement citées à cette occasion;
- Prendre le temps entre le rapport de visite et l'entretien d'approfondir les aspects didactiques, cela montre au jury que le candidat est dans une démarche exigeante de formation. L'exposé introductif nécessite d'être préparé et structuré;
- Se positionner en tant que futur formateur et se projeter dans des missions d'accompagnement et d'actions de formation. S'appuyer sur le référentiel de compétences du formateur;
- Cet entretien doit pouvoir permettre aux commissions d'apprécier la lucidité des candidats, notamment par l'objectivité dont ils font preuve pour caractériser les pratiques professionnelles observées. A cet égard, les candidats doivent s'autoriser à livrer toute leur analyse, de manière objectivée et référée à leurs observations;
- Savoir faire la distinction entre les ressources pour les formateurs et celles dont pourront s'emparer les enseignants;
- Veiller à préparer la présentation du rapport en ciblant l'analyse distanciée (chemin parcouru et à parcourir, de la séance à l'entretien et à la rédaction du rapport).

L'épreuve de spécialisation

Séquence 1: Le rapport d'activités

Remarques générales de la commission :

Les rapports d'activités, conformes au prescrit, sont rédigés avec clarté et font état d'un parcours solide et varié dans les domaines de spécialisation choisis. Leur présentation orale montre une perception juste du rôle de conseil au service du développement des politiques nationales, à l'échelle du département.

Les enjeux de la politique nationale sont maitrisés. Ceci témoigne d'une bonne connaissance des ressources institutionnelles de cadrage. Les candidats ont été en mesure de souligner le développement de leurs compétences relationnelles ainsi que la construction de leur expertise pédagogique et didactique.

Recommandations:

- Les candidats tireront bénéfice à problématiser leur rapport en mettant en perspective la diversité de leurs expériences au regard des compétences spécifiques du formateur, propres à la spécialisation choisie;
- La valorisation des éléments du parcours professionnel contribue à l'acquisition de compétences propres à la spécialisation;
- Il est essentiel pour les commissions que les candidats maitrisent les éléments qui relèvent des enseignements et ceux qui relèvent des parcours d'éducation (PEAC, Parcours citoyen, Plan sciences, ...);
- La commission est particulièrement sensible à la capacité des candidats à se projeter dans un rôle de formateur, au-delà de leur exercice en circonscription ou en école, pour accompagner, à l'échelle d'un département, la mise en œuvre des politiques nationales;
- Enfin, il importe que les candidats identifient la place des partenaires pour une collaboration efficace au service des apprentissages des élèves et de l'accompagnement des équipes.

Séquence 2 : La séance de formation professionnelle collective

Remarques générales de la commission :

Les candidats sont des formateurs expérimentés qui ont éprouvé les missions de maitreformateur et/ou de conseiller pédagogique en circonscription.

Les modalités de formation, les supports et les ressources sont choisis en adéquation avec les objectifs de formation. Les choix opérés sont explicités par les candidats.

Les commissions notent l'utilisation de supports numériques synthétiques et structurés permettant de partager avec les stagiaires des références claires, des documents de qualité qui facilitent la compréhension.

Les jurys relèvent aussi une très bonne maîtrise des connaissances disciplinaires attendues. Le temps de verbalisation des stagiaires par rapport au temps de parole du formateur a pu parfois apparaître comme déséquilibré.

Les commissions soulignent le caractère très contraint de l'épreuve au regard de la durée allouée pour l'action de formation.

La commission apprécie quand le candidat s'appuie sur les attentes des stagiaires pour s'adapter aux différents besoins/niveaux et faciliter le transfert en classe. La plus-value de la formation proposée, dans un domaine disciplinaire pointu et qui met souvent en difficultés les professeurs des écoles, doit être systématiquement interrogée: quel transfert possible avec chaque contexte singulier de classe, quelles nouvelles connaissances et compétences développées, quels liens avec les autres domaines d'apprentissage?

Recommandations:

- Rendre lisibles les choix pédagogiques et didactiques opérés: références aux programmes, démarche dans le cadre du parcours éducatif-artistique-culturel, étapes d'une séquence d'apprentissage, place de l'œuvre;
- Engager les stagiaires dans une problématique plastique à résoudre pour la spécialisation « Arts visuels »;
- Favoriser la participation active des stagiaires pour produire, verbaliser les notions travaillées et analyser les productions (la sienne, celle des pairs);
- S'assurer de la compréhension par les stagiaires des compétences travaillées avec les élèves et de leur compréhension de la démarche de résolution d'un problème plastique;
- Partager avec les stagiaires les ressources qui permettent de connaitre et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline et nécessaire pour analyser (espace, forme, couleur, lumière, matière, gestes, supports, outils, ...)

Epreuve d'admission selon les modalités mentionnées dans l'arrêté de juillet 2015

Il s'agissait de la dernière année pour obtenir la certification selon cette modalité. La cohorte était composée principalement de candidats visant une option. En effet les nouvelles modalités d'obtention de la certification ne comportent pas d'option. Il est en revanche possible de se positionner pour une spécialisation mais qui n'est accessible qu'après avoir obtenu le CAFIPEMF et avoir exercé au moins 3 ans en qualité de formateur.

	Présents	Admis
Loire-Atlantique	8	6
Maine et Loire	5	5
Mayenne	2	2
Sarthe	9	5
Vendée	4	4
TOTAL	28	22

28 candidats se sont présentés à l'épreuve de soutenance de mémoire et 22 ont été déclarés admis soit 78,6 % (pour mémoire, le taux de réussite était de 68,8% en 2021)

13 candidats ont présenté une option: enseignement numérique (3), enseignement en maternelle (8), arts visuels (2).

L'évaluation des compétences démontrée dans l'ensemble des épreuves se traduit par une note chiffrée sur 20. Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu au moins 12 sur 20 et la moyenne dans chaque domaine de compétences évalué.

- Les notes attribuées aux candidats admis se situent entre 12,7 et 19,5.
- Les notes attribuées aux candidats non admis se situent entre et 7,2 et 11,8.

L'épreuve de pratique professionnelle

Les épreuves pratiques ont été globalement réussies. Les candidats ont choisi dans une grande majorité l'épreuve d'analyse de pratique. Le type d'épreuve et le choix fait par le candidat n'a pas d'incidence sur les réussites : les attentes des examinateurs sont les mêmes sur les deux situations d'évaluation.

Les critères d'évaluation des épreuves pratiques sont les suivantes :

Analyse de pratique		
Entretien du candidat avec le stagiaire		
Qualité de l'analyse de la séance		
Dialogue constructif		
Remarques hiérarchisées		
Conseils pertinents et opérationnels		
Pertinences des pistes de réflexion et du prolongement possible proposé		
Entretien du candidat avec le jury		
Analyse distanciée de l'entretien avec le stagiaire		
Justification des choix opérés		
Ecoute, sens du dialogue et de la controverse professionnelle		
Reconstruction de l'entretien avec le stagiaire		

Animation d'une action de formation		
Animation de l'action		
Traitement de la problématique au regard		
des objectifs annoncés		
Ancrage dans le cadre de référence et le		
contexte d'exercice		
Capacité à accompagner un collectif		
professionnel		
Qualité de l'animation et des interactions		
Utilité des supports et des outils mobilisés		
Entretien avec le jury		
Analyse distanciée de l'action de		
formation		
Justification des choix opérés		
Inscription de l'action de formation dans		
la durée		
Ecoute, sens du dialogue et capacité à		
entrer dans un échange professionnel		

Le mémoire professionnel

Le mémoire

Remarques générales de la commission :

Le jury a constaté trop peu de croisements entre les apports théoriques et le dispositif de formation mis en place avec parfois une partie théorique trop conséquente au détriment de celle consacrée à l'analyse. Il est également parfois observé l'absence de vérification des hypothèses initialement formulées.

Les apports théoriques autour de la posture du formateur sont souvent les mêmes, parfois stéréotypés et ne permettent pas une analyse critique des dispositifs de formation. Il conviendrait de mieux cibler les références théoriques pour définir l'objet de travail et le cadre de l'expérimentation.

Le dispositif en constellation a été plébiscité dans la plupart des mémoires. Certes il s'agit d'une modalité de formation assez récente qui présente en outre un réel intérêt, mais elle ne doit pas être le seul dispositif envisagé. Les candidats ont parfois perdu de vue la diversité des modalités et des situations de formation. Ainsi, il n'est que trop rarement fait référence à l'accompagnement des stagiaires ou des néo-enseignants.

Recommandations:

- Être prudent sur la généralisation de conclusions basées sur un panel d'observation restreint;
- Il importe de respecter le cahier des charges : des mémoires de presque 40 pages aux marges et à l'interlignage très réduits ne rentrent pas dans l'attendu;
- Un mémoire alternant des éléments de théorie et des mises en œuvre pratiques qui en découlent directement, est fortement apprécié;
- S'exprimer à l'écrit comme à l'oral dans une langue parfaite: Penser à faire relire son travail à plusieurs personnes afin de limiter le risque d'erreurs de frappe ou d'orthographe.

La soutenance

Remarques générales de la commission :

Globalement les présentations sont de bon aloi. Les candidats ont bien utilisé le temps qui leur était imparti pour la présentation de leur travail et proposent une approche complémentaire au mémoire. Le jury apprécie les soutenances lorsqu'elles sont un véritable prolongement de la réflexion engagée dans le mémoire.

Dans l'ensemble les candidats se sont montrés à l'écoute des remarques et questions des membres de la commission et capable d'amender leur travail pour le faire évoluer. Il est attendu des candidates et des candidats un engagement dans un dialogue professionnel avec les membres du jury.

Les supports de présentation, quand ils sont présents, sont pertinents.

Recommandations:

- Les exposés gagnent à ne pas être lus;
- Ne pas perdre de vue que les actes de formation ont pour objectifs de faire évoluer la pratique et la posture des enseignants pour la réussite des élèves.
- Anticiper le prolongement d'un dispositif de formation en rendant les enseignants plus autonomes pour une analyse réflexive de leur pratique.
- Prendre le temps nécessaire pour répondre aux questions et ne pas hésiter à faire reformuler la commission en cas d'incompréhension.
- Une présentation assistée par ordinateur peut s'avérer contreproductive lorsque la maîtrise n'est pas au rendez-vous.